DEPARTEMENT DE LA REUNION

VILLE DU PORT



Nombre de conseniers	
en exercice	: 39
Quorum	: 20
Quorum	. 20
A l'ouverture de la séance	
Nombre de présents	: 26
Nombre de représentés	: 08
Mise en discussion du rappo	ort
Nombre de présents	: 26
Nombre de représentés	: 08
Nombre de votants	: 34

OBJET

Affaire n° 2023-025

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU CCAS

NOTA: le Maire certifie que :

- la convocation du conseil municipal a été faite et affichée le 28 février 2023.
- la liste des délibérations a été affichée à la porte de la mairie le 10 mars 2023.



Olivier HOARAU

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 9 mars 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, le jeudi 9 mars, le conseil municipal de Le Port s'est réuni à l'hôtel de ville, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

<u>Secrétaire de séance</u>: Mme Annick Le Toullec 1ère adjointe.

Étaient présents: M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1ère adjointe, M. Armand Mouniata 2ème adjoint, Mme Jasmine Béton 3ème adjointe, M. Bernard Robert 4ème adjoint, Mme Karine Mounien 5ème adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6ème adjoint, Mme Mémouna Patel 7ème adjointe, M. Mihidoiri Ali 8ème adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9ème adjointe, M. Guy Pernic 10ème adjoint, Mme Catherine Gossard 11ème adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nagès, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, M. Zakaria Ali, M. Jean-Claude Adois, Mme Sophie Tsiavia, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Honorine Lavielle, Mme Barbara Saminadin, Mme Firose Gador, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés: M. Franck Jacques Antoine par M. Guy Pernic, Mme Claudette Clain Maillot par Mme Honorine Lavielle, M. Fayzal Ahmed Vali par M. Zakaria Ali, Mme Brigitte Laurestant par Mme Danila Bègue, Mme Garicia Latra Abélard par Mme Jasmine Béton, Mme Paméla Trécasse par M. Alain Iafar, Mme Aurélie Testan par Mme Véronique Bassonville, Mme Patricia Fimar par Mme Firose Gador.

Arrivée(s) en cours de séance : Néant.

Départ(s) en cours de séance : Néant.

<u>Absents</u>: M. Patrice Payet, Mme Gilda Bréda, M. Sergio Erapa, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber.

.....

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU CCAS

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu le Code de l'Action Sociale et des familles ;

Vu les dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14;

Vu le rapport présenté en séance ;

Considérant le programme d'actions prévues par le CCAS au titre de l'année 2023 pour servir la politique municipale en matière d'actions sociales sur le territoire portois ;

Considérant que la réalisation dudit programme du CCAS repose sur une participation d'investissement de la Ville ;

Considérant l'avis favorable de la commission « Finance et affaires générales » réunie le 22 février 2023 ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer une subvention d'investissement de 500 000 € au CCAS de Le Port au titre de l'exercice budgétaire 2023 ;

Article 2 : d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.

POUR EXTRAIT CONFORME LE MAIRE.

Olivier HOARAU

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU CCAS

Le présent rapport a pour objet de recueillir l'avis du conseil municipal sur l'attribution d'une subvention d'investissement au CCAS dans le cadre du développement de ses activités.

Le CCAS est l'acteur privilégié de la mise en œuvre de la politique sociale de la Ville de Le Port.

A ce titre, il mène un certain nombre d'actions qui nécessite la mise en place d'une politique volontariste en termes de fonctionnement mais aussi en termes d'investissement.

Les principaux projets d'investissement pour 2023 concernent les opérations suivantes :

	Su		bvention	
Ománation	Estimation	Attendues	Ville	
Opération	coût	autres	sollicitée	
		partenaires		
BATIMENTS CCAS - TRAVAUX ACCUEIL	307 997	14 100	293 897	
TRAVAUX ACCUEIL - AMENAGEMENTS	30 000	_	30 000	
POUR DEMENAGEMENT	30 000	_	30 000	
BATIMENTS CCAS - TRAVAUX			20 000	
CLIMATISATION	20 000	-		
CRECHE ISNELLE AMELIN	25 000	-	25 000	
RELAIS PE - AMENAGEMENT MOBILIER	31 248	25 000	6 248	
(CAF)	31 240	23 000	0 240	
ACQUISITION DE MODULAIRES DE	18 000	_	18 000	
STOCKAGE EPICERIE				
EQUIPEMENT ANTENNE EPICERIE RDG	13 000	-	13 000	
TRAVAUX APPARTEMENT RELAIS	20 000	-	20 000	
AMENAGEMENT DU POLE SOCIAL (PST	2 000*	42 000	- 40 000	
2)	2 000	42 000	40 000	
TRAVAUX ESPACE ALIMENTAIRE	10 000	-	10 000	
LCR PETITE POINTE (PST)	13 255	8 400	4 855	
PROJET DE NOUVELLE MAISON DES			8 000	
SENIORS	8 000	-		
TAXI SOCIAL - ACQUISITION DE			12 000	
VEHICULE (PST)	60 000	48 000		
PORTAGE DES REPAS - ACQUISITION DE			10 000	
VEHICULE (PST)	50 000	40 000		
LAEP - ACQUISITION DE MATERIEL			2 500	
(CAF)	5 000	2 500		
ACQUISITIONS INFORMATIQUES	20 000	-	20 000	
ACQUISITIONS DE MATERIELS CCAS	29 500	-	29 500	
LOGICIELS - CCAS	17 000	-	17 000	
Total	680 000	180 000	500 000	
16 2022		2000	-i 2022	

^{*}dépenses restant à réaliser en 2023 sur un budget total de 75 000 € /subvention PST2 à percevoir en 2023

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le 16/03/2023

ID : 974-219740073-20230309-DL_2023_025-DE

Les projets en cours / à programmer représentent un montant global de 680 000 €.

La réalisation de ce programme repose, sur une participation d'investissement de la Ville de 500 000 € à laquelle viennent se rajouter les subventions des autres partenaires du CCAS (Département, CAF) à hauteur de 180 000 €.

Envoyé en préfecture le 16/03/2023 Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le 16/03/2023

ID: 974-219740073-20230309-DL_2023_025-DE

Il est donc demandé au conseil municipal:

- d'approuver l'attribution d'une subvention d'investissement de 500 000 € au CCAS de Le Port;
- d'autoriser le Maire, ou tout adjoint habilité, à signer tous les actes correspondants.